

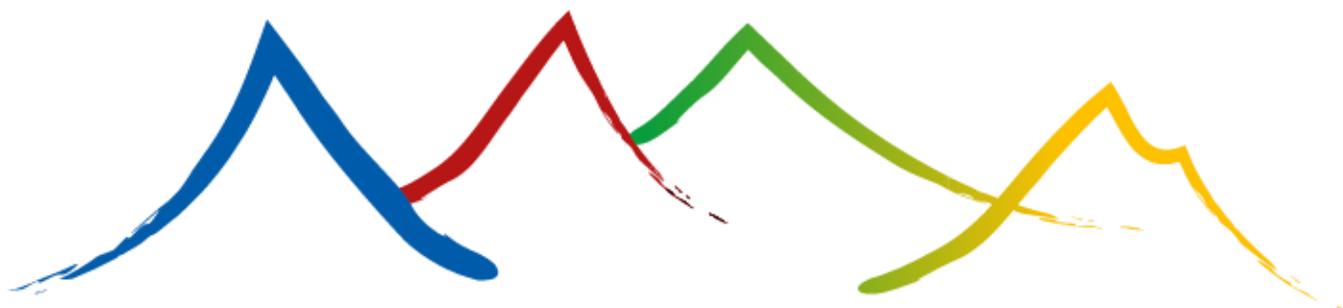
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DOSSIER ANNEXE

Label Territoire durable

Une cop d'avance

Présentation du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras et de ses actions en faveur du développement durable



Le PÉTR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est une instance de concertation permettant d'élaborer des projets à l'échelle du territoire, d'encourager et de développer la dynamique autour de projets communs de développement et de solidarité territoriale.

Le dossier présente les stratégies portées par le PÉTR dans une approche transversale et collaborative de la fabrique du territoire.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PÉTR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras prend une COP d'avance, en s'engageant à être un TERRITOIRE DURABLE qui agit pour le climat en Région Sud Provence-Alpes-côte d'Azur.

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin »

(Edward Whymper)





« Accompagner les entreprises qui souhaitent agir pour la planète, encourager de nouvelles formes de mobilité, développer massivement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, préserver notre patrimoine naturel tout en améliorant le bien-être des habitants... tels sont les défis que la Région Sud a décidé de relever avec le programme pour faire face au changement climatique ».



Présentation du territoire et portrait des EPCI partenaires



Territoire de projet, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras couvre par ses limites une zone de montagne et de haute montagne cohérente correspondant à une réalité géographique aux richesses naturelles, culturelles et historiques partagées et complémentaires.

Associant 36 communes regroupées au sein de trois Communautés de communes : le Briançonnais, le Guillestrois-Queyras et le Pays des Ecrins, le territoire du PETR présente des atouts (richesses environnementales et naturelles, culturelles, historiques) mais aussi des difficultés (accessibilité, foncier).

Pour répondre à ces enjeux, le PETR a choisi d'appuyer sa stratégie territoriale sur les principes du développement durable : l'efficacité énergétique, la mobilité durable, l'économie circulaire, les énergies renouvelables, la biodiversité et l'éducation à l'environnement font ainsi partie de ses engagements et orientations prioritaires.

LE TERRITOIRE

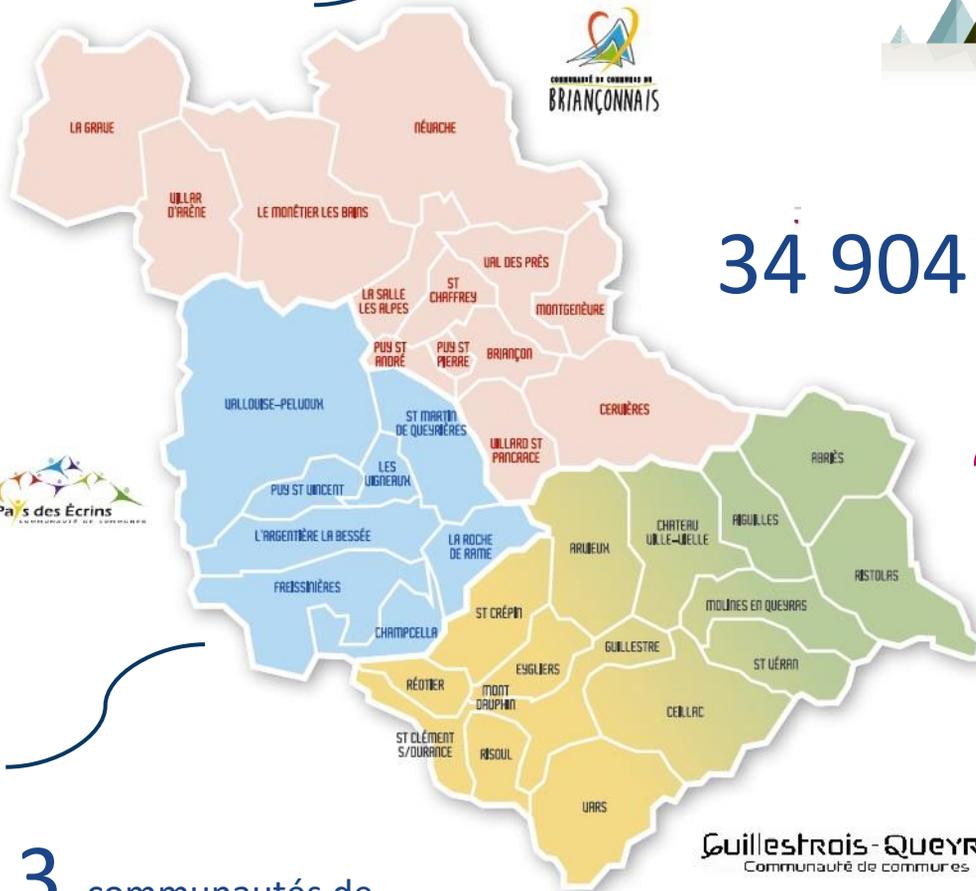


Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

1 territoire de montagne et de haute-montagne



34 904 habitants



3 communautés de communes
&
36 communes

Guillestrois-Queyras
Communauté de communes

2 parcs





La communauté de communes du Briançonnais

Briançon, Cervières, La Grave, La Salle-les-Alpes, Le Monétier-les-Bains, Montgenèvre, Névalche, Puy-Saint-André, Puy-Saint-Pierre, Saint-Chaffrey, Val des Prés, Villar d'Arêne, Villard-Saint-Pancrace

COMPETENCES OBLIGATOIRES

- Développement Économique** : zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, promotion du tourisme, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, soutien à l'agriculture, l'élevage et la filière bois
- Aménagement Du Territoire** : SCoT et schémas de secteurs, organisation de la mobilité, aménagement et développement numérique
- Aménagement, Entretien Et Gestion Des Aires D'accueil Des Gens Du Voyage**
- Collecte Et Traitement Des Déchets Ménagers Et Assimilés**
- Gestion Des Milieux Aquatiques Et Prévention Des Inondations**

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

- Fourrière animale et fourrière automobile communautaire Étude, action, gestion de tout dispositif de mise en valeur et de conservation du patrimoine pour l'obtention du label « Pays d'art et d'histoire »
- Définition et mise en oeuvre des politiques contractuelles proposées par l'Europe, l'État, la région, le département ou le PETR, dont notamment le développement de la coopération transfrontalière franco-italienne
- Soutien aux associations en lien avec les compétences communautaires
- Prestations de services et assistance aux communes membres de la CCB et au bénéfice d'autres personnes morales de droit public
- Contribution au fonctionnement des SDIS
- Centre funéraire et morgue intercommunale
- Label VTT de la Fédération Française de Cyclisme
- Maison de la Justice et du Droit

COMPETENCES OPTIONNELLES

- PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE**
- POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE**
- CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS**
- ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**
- POLITIQUE DE LA VILLE**
- ASSAINISSEMENT**
- CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)**



Eygliers, Guillestre, Mont-Dauphin, Réotier, Risoul, Saint-Clément-sur-Durance, Saint-Crépin, Vars, Abriès, Aiguille, Arvieux, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Molines-en-Queyras, Ristolas, Saint-Véran

COMPETENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace** : Développement des technologies de l'information et de la communication, mise en oeuvre et développement d'un SIG, études préalables et de faisabilité la création d'équipements d'intérêts communautaire, le développement des activités de pleine nature en collaboration avec le PNRQ (mise en oeuvre d'aménagement des rivières pour les sports d'eau-vive, aménagement d'itinéraires pédestres et VTT, gestion du domaine nordique), l'animation du plan de gestion du site de Mont-Dauphin, SCoT et Schéma de secteur
- Développement Économique** : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires et aéroportuaires ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme.
- Aménagement, Entretien Et Gestion Des Aires D'accueil Des Gens Du Voyage**
- Collecte Et Traitement Des Déchets Ménagers Et Assimilés**
- Gestion Des Milieux Aquatiques Et Prévention Des Inondations**

COMPETENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et du cadre de vie** : gestion des agences postales en régie ou par délégation
- Assainissement**
- Création et gestion des Espaces France Services** (Aiguilles, Guillestre)
- Protection et mise en valeur de l'environnement** : énergies renouvelables, construction et exploitation de réseaux de chaleur <1 Mkw, gestion de la microcentrale du Chagne et du Rif Bel, exploitation de l'unité de méthanisation du lactosérum d'Abriès-Ristolas
- Politique de la ville** : actions d'intérêt communautaire en direction des jeunes, animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, assistance aux communes et associations dans les domaines culturels, sociaux et sportifs.
- Construction entretien et fonctionnement des équipements culturels, sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire** : Exploitation et entretien du gymnase départemental de Guillestre / Gestion du vestiaire du stade d'Eygliers / Ecole de musique et d'arts.
- Actions sociales d'intérêt communautaire** : Maintien à domicile (aides à domicile et de portage de repas)

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

- Participation au SDIS**
- Maitrise d'ouvrage déléguée pour les opérations communales**

L'Argentière-la-Bessée, Freissinières, Champcella, Puy-Saint-Vincent, La Roche de Rame, Saint-Martin-de-Queyrières, Vallouise-Pelvoux, Les Vigneaux

COMPETENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace** : SCoT / ZAC / Assistance aux communes pour les documents d'urbanisme / Aménagement numérique/Voie verte / Etude et mise en place d'outils contribuant au développement du territoire, à l'émergence de nouvelles activités et à la gestion de l'espace communautaire/ Signalétique touristique / Organisation des transports publics (dont scolaires, covoiturage, transports alternatifs à la voiture individuelle)
- Actions de développement économique et touristique** : Aménagement et entretien des Zones d'Activités / Aménagement et équipement pour développer l'économie / Promotion économique du territoire / Aide au développement économique / Création, aménagement et gestion d'immobilier d'entreprises / Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales compatibles avec le SRDEII / Promotion du tourisme dont offices de tourisme
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés**
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations -GEMAPI**

COMPETENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien**
- aux actions de maîtrise de la demande d'énergie** : Coordination des études de réseaux de chaleur, déclinaison de PCAET
- Politique du logement et du cadre de vie** : Mise en œuvre d'outils de programmation et études sur l'habitat (APAH, ORIL)/ Etude, réalisation et gestion d'hébergements pour les travailleurs saisonniers/ participation au Logis des Ecrins / prévention de la délinquance
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire** : piscine de l'Argentière-la Bessée, école de musique, cinéma Eau Vive
- Action sociale et socioculturelle** : contrat Enfance Jeunesse, centre socio-culturel, EAJE, MAMA, ALSH
- Création et gestion de maisons de service au public, agences postales intercommunales, saisonnalité**
- Assainissement**

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

- Politique des équipements et services publics**
- Activités sportives et de pleine nature**

LES PROGRAMMES PORTÉS PAR LE PETR



Le CRET, **contrat régional d'équilibre territorial** vise à définir une stratégie de développement territorial qui coordonne priorités locales et priorités régionales.



Le **contrat de ruralité**, en place depuis 2016 avait pour objectif de coordonner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire adapté à un territoire rural de montagne.



Le territoire a signé en 2019 un **Contrat de Transition Écologique et Solidaire, CTES**. Il s'était auparavant engagé dans le programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte, ainsi que le Programme Territoire zéro déchets, zéro gaspillage, qui fait la promotion de l'économie circulaire, un axe que l'on retrouve dans le CTES.



Ces deux contrats signés avec l'État sont à présent intégrés au **Contrat de Relance et de Transition Écologique** du territoire qui regroupent les axes ruralités et transition écologique ; le **CRTE** du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras a ajouté un axe qui lui est important, un axe transversal d'animation territoriale et de concertation.



Le PETR porte également le programme européen **LEADER**, destiné aux territoires ruraux qui portent une stratégie locale de développement.



En 2022 sont prévues une étude de préfiguration d'une démarche d'**Écologie Industrielle et territoriale** et une mission **Plan Avenir Montagne Ingénierie**.



Le PETR a élaboré un **Plan Climat Air Énergie Territorial** pour le compte de ses 3 EPCI membres.

Et porte les missions en lien avec la transition écologique.

BRIANÇON

GRAND BRIANÇONNAIS

Adapter l'éclairage public aux besoins

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras a fait le point, lundi 27 septembre, sur la réduction de l'éclairage public sur son territoire.

Le président, Pierre Leroy a d'abord évoqué le rapport du Giec (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui constate un changement climatique généralisé, rapide et d'intensité croissante. Il a rappelé que l'arc alpin est très touché avec 2,1° d'élévation de la température, quand la moyenne est de 1°. Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) a élaboré un plan climat air énergie territorial (PCAET) pour agir en faveur de l'atténuation des effets du changement climatique. Avec pour objectif de réduire de 20 % la consommation d'énergie, de 40 % les émissions de gaz à effet de serre, d'atteindre en 2050 l'autonomie énergétique et de rendre le territoire plus résilient face aux effets du changement climatique. La réduction et l'extinction de l'éclairage



De gauche à droite : Émilie Desmoulins, élue référente pour la mission énergie et adaptation au changement climatique ; Pierre Leroy, président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Briançonnais, Écrins, Guillemois, Queyras ; Manon Taing, chargée de mission énergie et adaptation au changement climatique au PETR.

Photo Le DL/Jocelyne BIANCHI-THURAT

public nocturne (qui favorisent en outre la biodiversité et améliorent le cadre de vie) sont une des pistes identifiées pour y parvenir. L'éclairage public représente aujourd'hui pour les collectivités territoriales 41 % des consommations d'électricité, 16 % de la consommation d'énergie et 37 % de la facture d'électricité.

24 communes éteignent la lumière la nuit

Sur le territoire, deux tiers des communes (24

sur les 36, contre un tiers seulement en France) sont déjà engagées dans une extinction en cours de nuit et ont pu rapidement constater des économies conséquentes. D'autres sont en réflexion ou ont prévu de le faire.

« Il ne s'agit pas d'éteindre tout, partout, mais d'adapter l'éclairage aux besoins, selon les lieux et les saisons » a précisé le président.

Les acteurs professionnels sont également concernés puisque la loi a instauré l'extinction de nuit des vitrines de ma-

gasin, bureaux, parkings clos et entrepôts. Le PETR se mobilise pour faire connaître ces recommandations encore souvent méconnues.

Le PETR peut accompagner professionnels et communes. Il les incite à instaurer des temps d'échanges pour que l'expérience des uns profite aux autres et pour une concertation avec la population. Il a été rappelé que la crainte principale de l'extinction de l'éclairage nocturne est de voir croître l'insécurité, mais que les statistiques montrent qu'il n'en est rien.

L'INFO EN +

■ Le Jour de la nuit

Le Jour de la nuit aura lieu le samedi 9 octobre. Cette opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé est un événement national coordonné par Agir pour l'environnement.

Le PETR y participe en incitant toutes les communes du territoire à éteindre exceptionnellement toutes leurs lumières cette nuit-là. Elles ont été nombreuses à répondre positivement. Pour les communes qui ne les pratiquent pas encore cela peut être un test avant un engagement d'extinction ou de réduction de l'éclairage nocturne dans la durée.

Le PETR peut également mobiliser des aides financières. L'association Environnement et Solidarité est également à même de proposer un accompagnement.

J.B.-T.

Site web : paysgrandbriançonnais.fr et page Facebook Environnement et Solidarité.



JOUR DE LA NUIT 2021

SAMEDI 9 OCTOBRE

Les communes éteignent l'éclairage public le samedi 9 octobre, profitez-en pour lever les yeux!

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE, MAIS POURQUOI?

OBSERVATION DES ÉTOILES
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
BIODIVERSITÉ
ÉCONOMIE
SANTÉ

ET ÇA VA DURER?

LA PLUPART DES COMMUNES
DU TERRITOIRE ÉTEINT DÉJÀ
EN MILIEU DE NUIT !

Repeignons le ciel de ses étoiles !

Un territoire qui se développe en préservant ses richesses

... Un territoire **ACTIF** et **DURABLE**

Axe 1 : Limiter l'étalement urbain et protéger les espaces naturels et agricoles

- Préserver le patrimoine naturel
- Inciter des restaurations qualitatives du bâti des villages,
- Privilégier l'utilisation de matériaux traditionnels et de techniques de restauration adaptées aux bâtiments patrimoniaux
- Sensibiliser aux risques naturels

Axe 2 : Accompagner le développement économique

- Favoriser le maintien des activités commerciales et l'émergence de projets de développement économique, en particulier décarbonés
- Adapter des formations locales aux besoins de main d'œuvre des entreprises
- Valoriser et dynamiser les centres villages/centres bourgs
- Favoriser la transmission et la reprise des entreprises
- Développer un accueil à destination des jeunes entreprises

LES
ENJEUX

Le développement économique

Le tourisme durable et les stations de ski

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et du patrimoine architectural

L'aménagement du territoire

La préservation de la ressource en eau



Axe 3 : Développer le tourisme durable sur le territoire

- Valoriser et faire reconnaître le patrimoine naturel et culturel du territoire : conciliation du développement du territoire et de la préservation des patrimoines.
- Développer et maintenir le réseau de tourisme scientifique autour de sites emblématiques
- Valorisation des labels Unesco
- Minimiser l'impact environnemental des stations de ski
- Diminuer les lits froids
- Gérer les flux touristiques
- Diversifier l'offre touristique

Un territoire qui produit ses ressources et maîtrise ses consommations

... Un territoire **SOBRE** et **RÉSILIENT**

Axe 1 : Accentuer la transition énergétique

- Valoriser la sobriété énergétique et les énergies renouvelables
- Lutter contre la précarité énergétique dans l'habitat

Axe 2 : Développer la production et la consommation alimentaires locales

- Maintenir, diversifier et innover dans nos pratiques agricoles
- Soutenir le pastoralisme et les entreprises de transformation
- Aider aux installations et transmissions des exploitations sur le territoire
- Préserver le foncier - prévention contre la déprise et la fermeture des milieux
- Développer des circuits courts et du consommateur local en valorisant la production locale
- Investir la démarche PAT portée par le département des Hautes-Alpes
- Anticiper l'impact du réchauffement climatique sur l'agriculture

Axe 3 : Diminuer et valoriser les déchets sur le territoire

- Développer l'économie circulaire
- Diminuer et valoriser les déchets
- Favoriser les pratiques de recyclage et de réemploi des matériaux sur le territoire

LES
ENJEUX

La sobriété énergétique

Les énergies renouvelables

L'agriculture et l'alimentation

La gestion des déchets

L'habitat



LES
ENJEUX

La jeunesse, la culture et les sports

La santé

La mobilité

Le développement numérique

Axe 1 : Favoriser l'installation durable sur le territoire

- Renforcer l'identité culturelle et sportive du territoire
- Développer l'offre de formation locale
- Favoriser l'emploi sur le territoire
- Faciliter l'accès au numérique

Axe 2 : Développer les solidarités

- Renforcer l'offre médicale
- Anticiper le vieillissement de la population en adaptant les logements au maintien à domicile
- Accélérer l'inclusion et la médiation numérique
- Investir dans le logement des saisonniers

Axe 3 : Faciliter la mobilité sur le territoire

- Développer les mobilités actives
- Offrir des alternatives à la voiture individuelle
- Développer la sécurité pour la circulation cycliste sur le territoire
- Créer des voies douces de liaison entre villages ou sites touristiques
- Rendre lisible l'offre de transports en commun

Projet de territoire 2021-2026

Fiche mission LEADER

Carnet de montagne

Partenaires

Le PETR permet de créer une véritable dynamique territoriale de développement local grâce à une concentration de moyens, mais aussi en **associant l'ensemble des acteurs du territoire** à la mise en oeuvre et au suivi des programmes engagés.

<p>Avec les EPCI CC du Briançonnais CC du Pays des Ecrins CC Guillestrois/Queyras</p>	<p>Le PETR s'engage à coordonner et rechercher l'efficacité pour mettre en oeuvre les objectifs prioritaires et stratégiques définis au niveau du territoire par le développement de leurs propres actions. Les Communautés de communes sont associées pour toutes les actions conduites par le PETR et celui-ci peut mobiliser l'ingénierie des EPCI si besoin.</p>
<p>Avec le Parc Naturel Régional du Queyras et le Parc National des Ecrins</p>	<p>Comme le prévoit la loi n°2014 - 58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite MAPTAM) dans son chapitre VIII : pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, article 79 : "...Lorsque le périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural recouvre celui d'un Parc naturel régional, le projet de territoire doit être compatible avec la charte du Parc...".</p> <p>Une convention établie entre le Parc naturel régional du Queyras et le PETR vient préciser cela puisque le PNRQ est totalement inclus dans le territoire du PETR.</p>
<p>Avec le GAL (Groupement d'Action Locale)</p>	<p>Le Comité de programmation du LEADER est composé pour plus de la moitié d'acteurs du privé pour les décisions de programmation et le pilotage du plan de développement. C'est un lieu d'échanges et de réflexion stratégique, profitant ainsi de la présence des élus du PETR, des membres du Conseil de développement ainsi que des représentants du secteur privé. Le président du GAL est le représentant du PET, structure porteuse du GAL.</p>
<p>Avec le Conseil de Développement</p>	<p>Dans un souci d'appropriation citoyenne des questions sur le territoire, le conseil de développement est associé à toutes démarches, il est force de proposition, et peut en accord avec le PETR et le PNRQ animer des journées thématiques. Il est un relais pour la communication. Une convention de partenariat est établie entre le CODEV et le PETR.</p>
<p>Avec le Conseil Départemental des Hautes-Alpes, Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (Région Sud) et l'Etat</p>	<p>Le PETR s'engage à être le relais sur son territoire des politiques du Conseil Départemental, Régional et de l'Etat, ainsi qu'à mettre en cohérence les politiques d'intervention afin de créer une véritable synergie.</p>

Fiche mission énergie

Mission ÉNERGIE



MOYENS HUMAINS

- 1 chargée de mission Energie et adaptation au changement climatique à 100 % à compter du 2 novembre : Manon TAING
- Elue référente : Emilie DESMOULINS

**Mission financée
par l'ADEME à 70%**

Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

MESURE 2
Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE

2

CADRE ET QUALITE
DE VIE EN MONTAGNE :
OFFRIR UNE QUALITE
DE VIE
EN PERMETTANT
DE S'EPANOUIR
ET SE SOIGNER

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- SOLIDARITES INTERNES ET EXTERNES : LA VIE ENSEMBLE ET LA VIE DES AUTRES

MESURE 2
Permettre une mobilité douce

MESURE 3
Améliorer l'habitat en zone de montagne

INGÉNIERIE TERRITORIALE ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La mission Energie, en place depuis 2014 a été la mission phare du PETR.

Soutenue et financée par l'ADEME jusqu'à fin 2019, elle a porté les programmes TEPCV, CEE-TEPCV et a rédigé le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour le compte des 3 communautés de communes du territoire.

L'année 2020 a permis de remobiliser des financements de l'ADEME pour que le PETR reste un acteur engagé dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique, en aboutissant à l'embauche d'une chargée de mission début novembre 2020.

Mobilisation de financements publics et privés pour des actions d'économie d'énergie, accompagnement des acteurs dans leurs démarches vertueuses énergétiques ou d'adaptation au changement climatique, promotion de bonnes pratiques,... sont autant d'actions portées par la mission Energie.

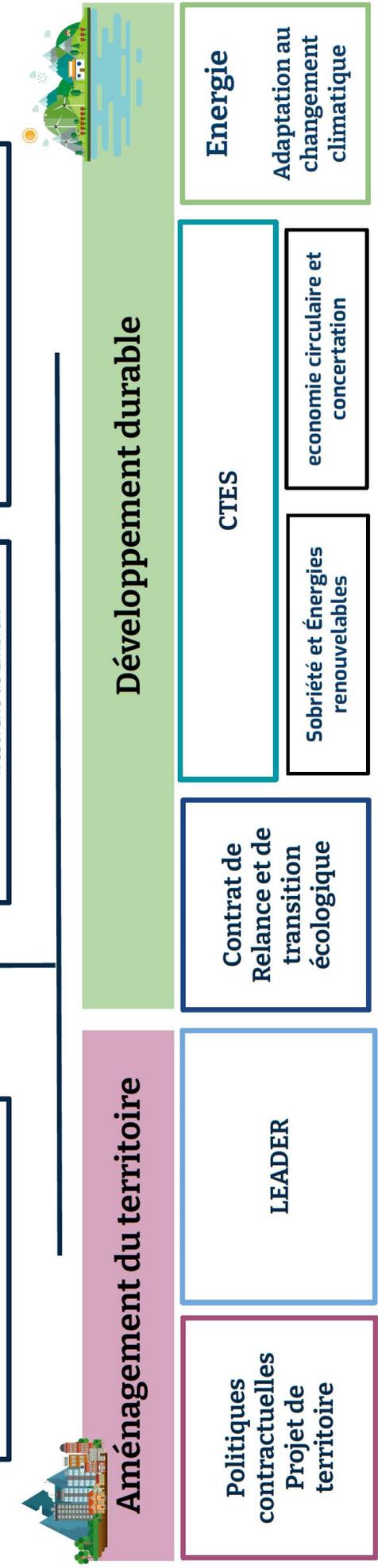
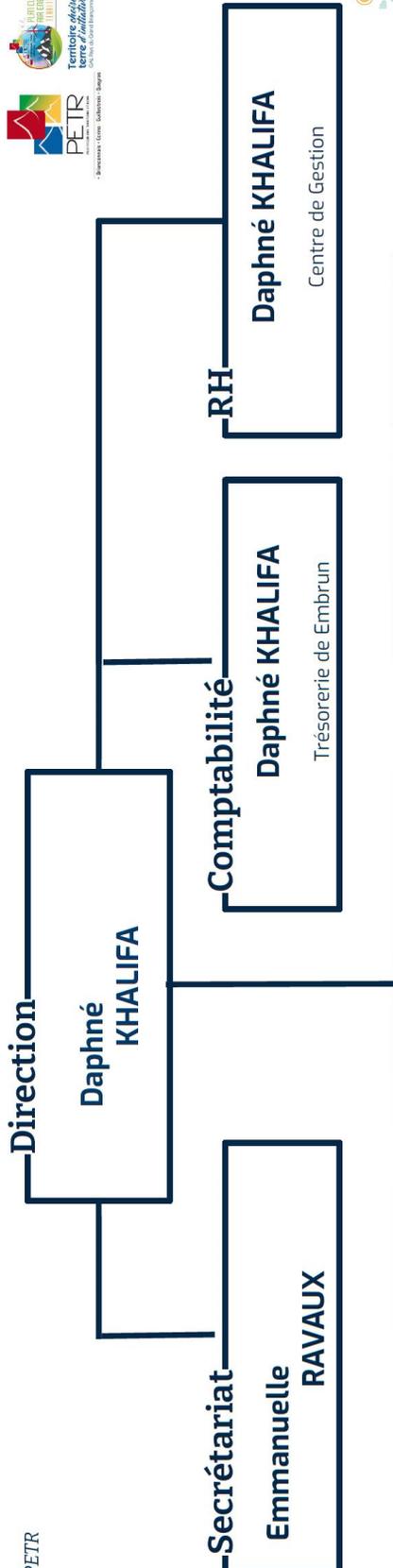


Par cette mission, le PETR est à présent reconnu, aussi bien par le territoire qu'au niveau national, car il a su mobiliser de manière efficiente les fonds dont il avait la charge.

Contrat de Relance et de Transition Ecologique



Organigramme PETR



Bilan d'activité

Livret sur les nouveaux modes de travail

Note de service

Contrat de Transition Écologique et Solidaire

Le PETR s'est engagé le **25 avril 2019** dans un **Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES)**, offrant un **lien direct** entre porteurs de projet et services de l'Etat.



Contrat de Transition Écologique et Solidaire



Comment ça marche ?

Pour qui ?



Entreprises, collectivités, associations et tous les citoyens du territoire du PETR

Quels soutiens ?



- ❖ Le financement de projets au cas par cas, dossiers préférentiels pour les appels à projets
- ❖ Une aide technique et administrative
- ❖ L'appui du territoire
- ❖ Un réseau



Contact

ideeprojet@paysgrandbrianconnais.fr

Les institutions partenaires : ADEME, DREAL, Banque des Territoires, DDT, CEREMA, Région Sud



Le plus : un lien direct avec les partenaires via les comités techniques !



Les cinq orientations

Un partenariat étroit avec le Département des Hautes Alpes, en charge des orientations 4 et 5



Une charte d'engagement, un réseau

- CCB, CCPE, CCGQ
- Collège des Garcins
- Mairie de Briançon
- Club Climat
- Mairie de Risoul
- RDSB
- PNE, PNRQ
- Next Financial
- CDA
- Tuta'l'p
- SEVE
- ARPE-ARB
- Alp'Services
- Ener'Guil
- EXtruflex
- ADSCB
- SyME05
- Gens des Hauts
- LPO PACA
- COSMOS
- Mairie de Villard Saint Pancrace
- Fondation Edith Seltzer
- Unis-verts, Lycée d'Altitude
- Environnement et Solidarité
- Collectif Guillestrois en Transition
- Conseil de développement du PETR
- Chambre d'agriculture 05



... une charte évolutive ! Contactez-nous si vous souhaitez y adhérer

Concertation citoyenne



- 1 Autonomie alimentaire
3 projets inscrits, 8 en émergence
- 2 Gestion des déchets
5 projets inscrits, 8 en émergence
- 3 Energie : sobriété, stockage et production d'énergie renouvelable
8 projets inscrits, 9 en émergence
- 4 Mobilité
4 projets inscrits
- 5 Logement
2 projets inscrits

VILLARD-SAINT-PANCRACE

C'est la rentrée pour les ateliers du Club climat et transition

Les ateliers du Club climat et transition (CCT) reprennent avec la rentrée. Le premier aura lieu le 7 septembre à Villard-Saint-Pancrace. Porté par Le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras, le CCT est un groupement de citoyens, lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelle pour favoriser la transition écologique. Ses ateliers sont ouverts à tous.

Les personnes qui rejoindront le groupe seront invitées à se répartir dans les groupes-projets déjà formés sur les thématiques : agriculture et alimentation et biens et services ; mobilité et énergie ; environnement et biodiversité ; vie culturelle, sociale, locale et solidarités. Ils pourront également constituer de nouveaux groupes-projets sur les thématiques de leur choix.

Les ateliers se composent d'un temps de réflexions et d'actions par groupes-projets suivi d'échanges en séance plénière. Lors du premier atelier de Mont-Dauphin, le 4 octobre, les premiers groupes-projets seront formés sur proposition des participants.

Le 7 septembre, à 18 heures, mairie de Villard-St-Pancrace et 4 octobre à la mairie de Mont-Dauphin.

Les nouveaux participants au Club climat et transition sont invités dès 17 h 30 pour un temps d'accueil et d'introduction. Inscription et covoiturage : 07 88 73 46 83 ou cte-secc@paysgrandbrianconnais.fr.

Renseignements : site web paysgrandbrianconnais.fr, rubrique participation citoyenne/Club climat et transition.

VOS COMMUNES

GUILLESTROIS-QUEYRAS

Le Club climat et transition, un « laboratoire d'expériences »

C'est à plusieurs voix que Marie Baillard, Guillaume Déjy et Albane Roussot, la chargée de mission économie circulaire et concertation au PETR [Pôle d'équilibre territorial et rural] du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras, ont tenu à présenter le Club climat et transition.

Pouvez-vous expliquer le rôle du Club climat et transition ?

« C'est un organe de participation citoyenne qui avait vocation au départ à être de la concertation et qui aujourd'hui tient davantage de l'action citoyenne. Porté par le PETR, il a pour volonté d'être un laboratoire d'expériences pour la transition écologique et solidaire. »

Depuis combien de temps existe-t-il ?

« Ça fait deux à trois ans que cela existe. Actuellement on est en saison 2. Il y a quelques mois, on a proposé des webinaires sur différentes thémati-



De gauche à droite : Albane Roussot, Marie Baillard et Guillaume Déjy.

Photo Le DL/Dominique COLLOMB

ques afin de faire un diagnostic du territoire en ce qui concerne la transition écologique et solidaire. Fort de ça, on a proposé aux citoyens de s'impliquer dans cette démarche et d'être eux-mêmes, soit relais des démarches déjà actuelles, soit porteur de nouveaux projets. »

Qui fait partie du Club climat et transition ?

« Tout le monde est le

bienvenu, il accueille toutes les personnes qui veulent agir dans la transition écologique et solidaire. »

Pourquoi organiser des rencontres ?

« On a besoin aujourd'hui d'interface avec les acteurs de la société civile, les entrepreneurs, les citoyens, le milieu associatif, surtout qu'on entend beaucoup parler de l'importance de la participation dans les politiques publiques. C'est des choses que l'on a envie d'inscrire sur le temps long et c'est pour cela qu'aujourd'hui, c'est important de démarrer ces actions-là, d'être au contact des citoyens et de pouvoir créer ces interfaces pour qu'ensuite les politiques qui seront mises en place sur le territoire, le soient en cohérence

avec les envies et les besoins des habitants. C'est important qu'il y ait un maximum de personnes qui s'investissent au club climat. »

Pourquoi délocalisez-vous ces rencontres ?

« On s'est rendu compte que la distance était un frein à la participation des habitants, donc on a décidé de démultiplier les lieux de rencontres et à partir de maintenant on va organiser en alternance un mois sur deux, une rencontre dans le Briançonnais et une rencontre dans le Guillemois. »

Qui va s'emparer des actions qui découleront de ces rencontres ?

« Essentiellement les citoyens. Le PETR par le biais de la chargée de mission porte ces projets-là, mais ce sont les citoyens

LA RENCONTRE

► La première rencontre du Club climat et transition dans le Guillemois aura lieu en mairie de Mont-Dauphin, **lundi 4 octobre de 18 à 20 heures**. Un temps d'accueil et d'introduction sera organisé pour les nouveaux participants entre 17 h 30 et 18 heures. Ce rendez-vous ouvert à tous débutera par un temps de réflexions et d'actions par groupes de projets, il sera suivi d'un moment d'échanges en plénière.

Le pass-sanitaire ne sera pas demandé aux participants, possibilité de covoiturage, voir tableau sur site.

► Les inscriptions sont prises par téléphone au 07 88 73 46 83 ou en adressant un mail à cte-secc@paysgrandbrianconnaiss.fr.

► Plus d'informations sur <https://paysgrandbrianconnaiss.fr/actualites/detail/la-rentree-du-club-climat-et-transition>

qui lancent la dynamique, qui s'emparent de ces projets. Il y a des projets qu'il faut relayer aux politiques et d'autres qui sont réalisables par les citoyens, les associations, les collectifs. Tout dépend du type d'actions et du territoire. La dynamique est lancée, là on est dans la mise en réseau. »

Propos recueillis par Dominique COLLOMB

« Apporter son expérience »

Albane Roussot a déjà participé à des rencontres du Club climat et transition. Elle raconte : « J'étais curieuse de voir à quelles actions concrètes ça pouvait donner naissance. Je ne savais pas trop ce que je pouvais apporter, mais les thématiques, climat, transition, me parlent, au bout de deux heures de rencontre, on voudrait que ça continue. Cela permet de comprendre comment les initiatives se forment, de pouvoir apporter son expérience à d'autres qui veulent faire la même chose sur un autre territoire, ça fait du bien à tout le monde. Je suis complètement bluffée de la dynamique locale. »

Autour de toi(t)

Retour sur les animations du Média des Acteurs

par Agathe de Montmorillon, animatrice du Média des Acteurs

Les ressources d'informations de ce journal ne viennent pas de nulle part ! Elles sont inspirées directement par les propos et initiatives des acteurs locaux sur le terrain (élus de collectivités, entrepreneurs, représentants d'associations ou de collectifs). Après la mobilité et l'alimentation, l'équipe du "Média des Acteurs" vous propose de faire un tour d'horizon de l'Habitat sur le Grand Briançonnais.

À travers diverses animations, grand public ou dédiées spécifiquement aux professionnels et porteurs de projets, les participants ont pu s'informer mutuellement et partager ensemble sur les freins et leviers de l'habitat sur le territoire. L'ambition est de valoriser les initiatives locales et d'encourager la coopération entre ceux qui participent au "bien vivre et se loger sur le territoire".

L'équipe organisatrice, forte d'une dizaine de bénévoles et partenaires, a été mise à rude épreuve avec le contexte sanitaire... Elle a su innover (et se former à de nouvelles formes de communication et d'événements) en proposant des animations en visioconférences afin de nourrir la dynamique de coopération malgré les contraintes !

L'atelier participatif, destiné aux acteurs locaux, a été accompagné d'une série de webinaires publics pour valoriser des initiatives locales sur le terrain ■

POUR EN SAVOIR +

Retrouvez la restitution graphique et toutes les ressources compilées et produites sur la page dédiée à l'Habitat sur : www.mediasdesacteurs.com

initiative Réseau d'architecture frugale

Acteurs de la construction éco-responsable en Grand Briançonnais

Face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux, une nouvelle démarche est en train de naître et permet de repenser fondamentalement les modes de construction. L'atelier Habitat était l'occasion de lancer un réseau local promoteur autour de la construction frugale. Sous l'impulsion d'une architecte, rapidement rejointe par un petit groupe de professionnels, ce collectif a pour ambition de développer et faire vivre une vision éco-responsable de la construction et de

la rénovation des bâtiments locaux. Sobriété, développement durable, économie circulaire... ces principes animent un collectif d'acteurs qui souhaitent informer, échanger, mutualiser et travailler ensemble autour de projets durables. Ce réseau est ouvert à toutes personnes motivées par cette nouvelle architecture en mouvement. Rejoignez-les !

Contact : Claire Valette - cvalette@iota-architecture.com

Construction, rénovation, Filières locales et économie circulaire

Logements adaptés, précaires & solidarité

Urbanisme et réglementation

Habiter autrement

Appartement pédagogique

Réseau d'architecture frugale

Habitat groupé de Puy St André

Matériaux bio-sourcés

Logement pour les jeunes et/ou saisonniers

TABLES RONDES THÉMATIQUES

LABORATOIRE DE PROJETS

NOUVEAUX PROJETS
L'atelier Habitat m'a donné envie de partir sur un projet d'habitat participatif. J'ai rencontré des collectifs avec qui en discuter.
Florian Ehmke, citoyen

POUR LES ACTEURS DU BÂTIMENT
Merci au Média des Acteurs de faire ce lien et de permettre la mise en réseau des acteurs du bâtiment !
Lora Picard, institution Parc naturel régional du Queyras

RÉSEAU FRUGAL
Grâce à l'atelier Habitat, j'ai découvert le réseau d'architecture frugale et j'ai de nouveaux partenaires !
Aurore Lafon, entreprise Chanv'ailles

POUR IDENTIFIER DES ACTEURS
Grâce à l'atelier Habitat, j'ai identifié Res'haut qui est un contact très utile pour notre projet d'établissement bâtiment pour la CAE.
Renaud Richard, entreprise Coodyssée



PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du ...
Queyras

le 19 août à 13:57 · 🌐

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, lance un appel à candidature pour sélectionner de nouveaux membres de son comité de programmation, instance décisionnaire pour la mise en œuvre du programme européen LEADER.

Habitant, bénévole, entrepreneur, ... vous souhaitez rejoindre une équipe publique/privée dynamique et contribuer à la sélection de projets de développement du territoire, candidater avant le 14 septembre 2020.

Pour en savoir plus :

<https://paysgrandbrianconnais.fr/leader/appel-a-candidature>



Territoire choisi
terre d'initiatives

GAL Pays du Grand Briançonnais

Montre-moi ta poubelle, je te dirai qui tu es

À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, les Briançonnais participent aussi à des actions de sensibilisation.

La semaine européenne de la réduction des déchets a lieu du 20 au 28 novembre, portée en France par l'Ademe. Dans le nord des Hautes-Alpes, du Smitonga, le PETR du Grand Briançonnais, le Comptoir des assos et Rions de soleil s'en sont emparés. Ils ont lancé un appel à participation à tous les acteurs locaux qui agissent pour la réduction et la valorisation des déchets. L'idée est à la fois de valoriser leurs actions et de sensibiliser les habitants sur le sujet. Plus de 15 acteurs locaux ont répondu au présent et une trentaine d'animations (spectacle, visites, ateliers, etc.) ont été mises en place sous le titre

"Quoi, ma poubelle ?"

Le déchet peut être vu comme une ressource

« Quand on parle déchets il n'y a pas que le recyclage, explique Agathe de Montmorillon, du Comptoir des Assos. Nous pouvons utiliser le prisme des 5 R pour mieux les gérer : refuser (par exemple des sacs plastiques dans un commerce), réduire (sa consommation d'emballages notamment), réutiliser (en réparant, en fabriquant autre chose), recycler (en veillant au tri sélectif), rendre à la terre (par le compostage).

Un déchet peut par ailleurs être vu comme une ressource : le compost d'une cantine devient l'engrais d'un maraîcher, les palettes d'une entreprise de transport deviennent éléments de construction de bancs d'extérieur, etc. »

J.B-T.



Les jeunes du club bricolage de la MJC-Centre social du Briançonnais ont construit une give-box (boîte à dons) en matériaux de récupération. Elle sera inaugurée à l'occasion de la Semaine de la réduction des déchets. Photo MJC-CS DU BRIANÇONNAIS

Le programme des animations de la semaine

■ Mercredi 24 novembre

► De 15 h à 19 h 30 : ateliers low-tech, par EKO pour apprendre à valoriser ses déchets de manière ludique. Fabrication d'éponges tawashi, de porte-monnaies "tetra-pak" et de sacs pour vrac et légumes. Venir avec des textiles usagés ou troués, chaussettes, vieux joggings, draps, torchons. Gratuit.

► De 14 h 30 à 17 heures : inauguration de la "Give box" par les jeunes du groupe bricolage de la MJC du Briançonnais. Après-midi ludique avec décoration du sapin de récup'en palette, jeux en bois, ateliers manuels, goûter zéro-déchet.

Dépôt des premiers dons pour la cabane de don et échange d'objets en tous genres, à base de matériaux de récupération. Gratuit.

► De 11 h à 12 h ou de 17 h 30 à 18 heures : atelier Tawashi par la Biocoop Épine-vinette. Transformer collants et chaussettes trouées en éponges, et journée sans sacs jetables dans le magasin. Gratuit.

■ Jeudi 25 novembre

► De 17 h à 20 h : apéro-vélo par l'Atelier cyclonique. Un atelier d'auto-réparation et une présentation des activités dans la valorisation des vélos de déchet-

terie aura lieu. Gratuit.

► Compostage partagé par le Smitonga. Animation ludique pour apprendre comment ça marche. À L'Argentière de 11 h 30 à 12 h 30 ; à Vallouise de 16 h 30 à 17 h 30. Sur réservation. Gratuit.

■ Vendredi 26 novembre

De 19 h 30 à 21 h : soirée avec rencontre entre acteurs locaux et habitants de tout le territoire. Restitution de l'atelier participatif de l'après-midi pour une gestion vertueuse des déchets ; spectacle Skrrt-CHHH par la compagnie Full bazar (tout public à partir de 6 ans, 5 €) ; expo-

sition sur les plastiques au lac de Serre-Ponçon par la LPO Paca. À Guillestre.

■ Samedi 27 novembre

► De 11 h à 12 h ou de 14 h à 15 h : les coulisses de la plate-forme de réemploi des matériaux du bâtiment par Environnement et solidarité-CPIE Haute-Durance. Visite de la plate-forme et des ateliers de valorisation des matériaux. Présentation du bilan après une année de fonctionnement. À L'Argentière, gratuit.

► De 9 h 30 à 12 h : prospection collective des commerçants de Briançon par le Club climat et transition

du PETR du Grand Briançonnais. Recensement (ou sensibilisation) de ceux qui s'engagent dans une démarche zéro déchet (produits en vrac, contenants des consommateurs, emballages consignés, etc.). Sur inscription, gratuit.

■ Du 20 au 28 novembre

Messages quotidiens (un jour, une action, une idée) sur le site web et la page Facebook de la communauté de communes du Briançonnais.

Contacts, renseignements et adresses sur le site web mediadesacteurs.com ou au 06 33 02 57 81.



VOS ACTIONS TRANSVERSALES

LABEL

TERRITOIRE DURABLE
UNE COP D'AVANCE

36 communes vont débattre en simultané de la transition écologique



Un jour, un geste pour la planète

Une soirée exceptionnelle réunira 36 communes, qui abritent 38 000 habitants, pour aborder la transition écologique en live. « Une projection sur tout le territoire en simultané, suivi d'un débat en direct auquel tous les citoyens peuvent participer, on n'a jamais vu ça nulle part », s'enthousiasme Pierre Leroy, président du Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras (Pays PETR).

« Notre territoire – le seul de montagne – est sélectionné pour obtenir un nouveau contrat écologique et solidaire. Nous n'avons pas candidaté, c'est parce que nous avons déjà bien avancé pour protéger et préserver l'environnement qu'on nous a trouvés exemplai-

res. Nous devons poursuivre la transition écologique, donner l'envie et les clés pour que tous les autres territoires engagent la même démarche. Le réchauffement climatique nous impacte de plein fouet : quand on enregistre 1°C supplémentaire partout en France, ici nous souffrons de 2,5°C de plus. Nous sommes très consommateurs d'énergies, avec de grosses stations, de gros afflux de populations pendant les saisons et d'importants besoins de chauffage », détaille Pierre Leroy.

Pour ces raisons, le Pays PETR a initié et cumulé les actions, comme réduire la consommation d'énergie des bâtiments et espaces publics, diminuer les émissions polluantes, développer l'économie circulaire, la gestion durable des déchets et les énergies renouvelables locales, protéger la biodiversité...

Ce nouveau contrat, et les financements qui vont avec, permettrait donc de poursuivre sereinement le changement pour des lendemains meilleurs. Tous sont donc invités à y pren-



Sous la houlette du Pays PETR du Grand Briançonnais, projection et débat seront retransmis dans 36 communes.

dre part, à travers la soirée "Déjà demain", mardi 2 avril.

La projection du film "Après-demain" en présence de Cyril Dion

Le rendez-vous commencera par la projection du film "Après-demain" de Cyril Dion, en sa présence. Un débat sera ensuite animé depuis le théâtre du Briançonnais, à Briançon, et toute la soirée sera retransmise en direct dans les 36 commu-

nes. « Nous avons essayé de choisir des lieux de vie où les gens aiment se rencontrer et parler, d'une bibliothèque à une salle municipale, une épicerie ou un bar. Chacun pourra envoyer ses questions, toutes seront triées et débattues en direct. Il faut que le maximum de personnes s'engagent, car tous peuvent être épaulés et aidés dans leur propre transition écologique », invite Pierre Leroy.

Valérie MERLE

LE PROGRAMME

- La soirée "Déjà demain" se déroulera le mardi 2 avril. À 18 h 30, la diffusion du film "Après-demain" de Cyril Dion, sera retransmise dans chacune des 36 communes du territoire. La soirée se poursuivra avec un débat, en présence de Cyril Dion et Pierre Leroy, depuis le théâtre du Briançonnais.
- Les questions seront posées en direct, ou envoyées dès aujourd'hui, à l'adresse debatcdionpetr@paysgrandbrianconnais.fr, en précisant la question ou l'expérience à partager, le lieu d'habitation et le profil (entreprise, collectivité, acteur local, citoyen, collectif...).
- Toutes les infos en ligne sur le site ou la page Facebook du Pays PETR du Grand Briançonnais.

BRIANÇONNAIS

Les projections du film "Après-demain" près de chez vous

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras organise une projection du film "Après-demain" de Cyril Dion.

L'événement est proposé en simultané dans les 36 communes du Grand Briançonnais. Deux ans après le succès du documentaire "Demain", Cyril Dion, accompagné par Laure Noualhat, s'interroge sur les initiatives que le documentaire a pu inspirer.

ments : qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui ne marche pas ? Comment inventer l'avenir de l'humanité ? Le débat qui suivra sera l'occasion pour les citoyens d'échanger sur la transition énergétique, et de se rassembler pour imaginer le territoire de demain. Une présentation des actions du territoire tel que le Plan climat et le futur Contrat de transition écologique et solidaire sera faite.

Pour en savoir plus

Mardi 2 avril, à 18 h 30, projection du film. À 20 h 30, dé-

bat en présence de Cyril Dion et de Pierre Leroy, président du PETR au TDB (Théâtre du Briançonnais). Le débat sera retransmis en direct dans les lieux de projections.

Les questions pourront être posées en direct lors du débat mais elles peuvent aussi être envoyées avant le débat par mail : debatcdionpetr@paysgrandbrianconnais.fr.

■ Lieux de projection pour le Briançonnais :

- Briançon : salle des associations (film)/TDB (débat). Réservation nécessaire
- Cervières : ferme pédago-

gique La maison des bêtes à laine.

- Le Monétier-les-Bains : gîte Le Flourou.
- Montgenèvre : salle de la Cure des Alberts.
- Névaiche : salle polyvalente.
- La Salle-les-Alpes : salle de Pré long au 1^{er} étage.
- Puy-Saint-André : bibliothèque municipale.
- Puy-Saint-Pierre : salle des fêtes.
- Saint-Chaffrey : épicerie Puy.
- Villar-Saint-Pancrace : mairie/salle du conseil.

■ Lieux de projection pour le Pays des Écrins :

- L'Argentière-la-Bessée : bar de la mairie.
- Champcella-Freissinières : bibliothèque de Freissinières.
- La Roche-de-Rame : salle du conseil municipal.
- Les Vigneaux : bar du Rif.
- Saint-Martin-de-Queyrières : ressourcerie La Miraille.
- Vallouise-Pelvoux : salle des Eyssards, station de Pelvoux.

Plus d'infos sur : paysgrandbrianconnais.fr/fr/actualites